

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants

Engagement et vision pour guider les actions



FÉVRIER 2022

If you would like this information in another official language, call us.

Anglais

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.

Français

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

Tł̥icho yati k'èè. Dı wegodı newo dè, gots'o gonede.

Tłicho

?eriht'lis Dëne Sųłiné yatı t'a huts'elkér xa beyáyatı the?ą ?at'e, nuwe ts'ën yólti.

Chipewyan

Edi gondı dehgáh got'je zhatié k'ée edat'eh enahddhe nide naxets'é edahklí.

South Slavey

K'áhshó got'ıne xədə k'é hederı ɂedıħtl'é yeriniwę nídé dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinohthan jì', diits'at ginohkhìi.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, guquaqluta.

Inuvialuktun

ርብዕስና በዚህ የሚገኘውን ስምምነት እንደሆነ የሚያሳይ ይችላል.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnagtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Langues autochtones :
ecepUBLICAFFAIRS@gov.nt.ca

Français :
867-767-9348
866-561-1664 (sans frais)

Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants

Engagement et vision pour guider les actions

Message du ministre	4
Contexte.....	6
Introduction	8
Ce que nous avons entendu.....	12
Notre position : vision et valeurs pour des services d'éducation et de garde de qualité.....	13
Nos engagements	16
Améliorer l'abordabilité des services d'éducation et de garde.....	16
Favoriser la création et la pérennité des établissements agréés	17
Améliorer l'inclusion et la participation	19
Constituer une main-d'œuvre qualifiée en éducation de la petite enfance	21
Mesures de réussite	23
Conclusion.....	25
Références	27



R.J. Simpson

Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Message du ministre

Un système d'éducation et de garde des jeunes enfants de haute qualité profite à tout le monde. Il soutient les familles et donne aux enfants les bases qui influencent leur bien-être, leur apprentissage et leur développement pour le reste de leur vie.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) reconnaît que le système d'éducation et de garde des jeunes enfants aide les enfants à acquérir les compétences nécessaires pour s'épanouir. L'amélioration de l'accès à des services d'éducation et de garde des jeunes enfants agréés abordables et inclusifs pour les familles avec enfants de toutes les collectivités est une priorité de la 19^e Assemblée législative.

Je suis heureux de présenter la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants, une vision sur dix ans visant à transformer le système d'éducation et de garde des jeunes enfants aux TNO. Cette stratégie comprend un certain nombre d'engagements clés à grande échelle qui contribueront à réduire les obstacles et à transformer notre approche de l'éducation et de la garde des jeunes enfants au fil du temps. Nous avons tous la responsabilité d'évoluer vers un système solide, mature et durable qui répond aux besoins des enfants. Les engagements pris dans ce document et les initiatives décrites dans les plans d'action ultérieurs nous permettront d'y arriver.

Les premières années de cette transformation seront axées sur l'établissement des bases d'un système de services de garde d'enfants communautaire et panafricain. Il s'agira notamment de créer de nouvelles places dans le système d'éducation et de garde

des enfants, de développer la main-d'œuvre des services à la petite enfance et d'améliorer les salaires et les incitatifs pour les personnes employées dans ce secteur. Nous développerons un système qui répond aux besoins des familles et des collectivités autochtones, un élément essentiel de la réconciliation. Aux termes de l'appel à l'action 12 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), le gouvernement territorial est appelé à « élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones ». Grâce à cette stratégie, nous continuerons à travailler avec les gouvernements autochtones et les collectivités locales afin de créer un système qui soit adapté aux cultures et aux langues autochtones et bien ancré dans celles-ci.

Je tiens à remercier les gouvernements autochtones, les éducateurs de la petite enfance, les exploitants et le personnel des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants, ainsi que les principaux intervenants qui ont participé aux échanges. Vos suggestions et recommandations ont contribué à façonner cette stratégie. Nous avons bien hâte de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires pour favoriser le développement optimal des enfants. L'amélioration de l'accès à des options d'éducation et de garde des jeunes enfants de haute qualité, abordables et inclusives contribuera à jeter les bases de la réussite des Ténois tout au long de leur vie.

R. J. Simpson

Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Contexte

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) s'engage à bâtir un système intégré et efficace d'éducation et de garde des jeunes enfants pour que davantage de familles aient accès à des services de grande qualité répondant à leurs besoins. Le document *Partir du bon pied – Cadre d'action pour le développement du jeune enfant aux Territoires du Nord-Ouest*, publié en 2013, soulignait l'importance pour le GTNO de faire du développement de la petite enfance une priorité.

En 2016, le GTNO a intensifié ses efforts pour améliorer les services d'éducation et de garde des jeunes enfants en signant avec le gouvernement fédéral le *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. Le gouvernement fédéral, ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux chargés de ce dossier, se sont entendus sur une vision et une approche communes des investissements fédéraux à long terme pour améliorer la qualité, l'abordabilité, la souplesse et l'inclusivité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants. Le Cadre jetait les assises de travail des gouvernements en vue d'élaborer une vision commune à long terme permettant à tous les enfants de vivre dans un environnement enrichissant où sont valorisés un apprentissage et des services de garde de qualité favorisant leur développement.

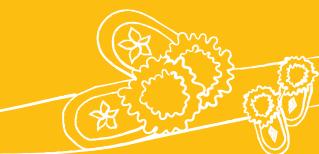
Guidé par les principes énoncés dans le *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, le gouvernement canadien accorde aux TNO du financement par l'intermédiaire d'ententes bilatérales, dont la première a été *l'Accord Canada-TNO sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. De 2017 à 2021, le MÉCF a surtout utilisé ce financement pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services. À l'automne 2021, *l'Accord Canada-TNO* a été prolongé pour la période de 2021 à 2026. Un financement fédéral supplémentaire est versé directement aux gouvernements autochtones par l'intermédiaire du *Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones* conclu avec le gouvernement canadien.

En 2021, le gouvernement fédéral a annoncé un financement supplémentaire dans le cadre du *Plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*, qui vise à donner à tous le même départ dans la vie. Pendant les cinq premières années, cet investissement transformateur servira principalement à établir les fondations d'un système communautaire pancanadien de garderies; les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones devront collaborer pour s'adapter à la croissance du secteur.

Les TNO continuent d'investir dans les services d'éducation et de garde des jeunes enfants pour faire croître le secteur, mais il faudra aussi répondre aux besoins des familles et des collectivités autochtones dans ce domaine, un aspect fondamental de la réconciliation. Les TNO abritent 33 collectivités dynamiques, chacune ayant des besoins particuliers. On compte 11 langues aux TNO, et différents systèmes de valeurs, de croyances culturelles et de modes de vie. Aux termes de l'appel à l'action 12 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), le gouvernement territorial est appelé à « élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones ». L'article 4 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones reconnaît, lui, le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, qui comprend « le droit d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales ». L'article 14, pour sa part, reconnaît aux peuples autochtones « le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage ». Le MÉCF admet l'importance d'appuyer les 231 appels à la justice qui figurent dans le rapport final de *l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées*. Grâce à la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants (la Stratégie), le GTNO continuera de collaborer avec les gouvernements autochtones et les collectivités locales pour bâtir un système d'éducation et de garde des jeunes enfants qui met en pratique ces principes et offre aux familles des services adaptés à la culture.



PHOTO : ANGELA GZOWSKI



Introduction

Les parents et les tuteurs sont les personnes qui ont le plus d'influence sur le bien-être, l'apprentissage et le développement des petits. Pour élever un enfant, il faut avoir de l'aide et accès à des services communautaires aux différentes étapes de son développement. Les services d'éducation et de garde des jeunes complètent l'apprentissage réalisé au sein de la famille ou en nature; ils constituent un exemple important de soutien communautaire pour les familles ayant de jeunes enfants.

La petite enfance, qui s'étend de la naissance à l'âge scolaire, est déterminante pour le développement, la croissance et l'apprentissage. Le développement de l'enfant est un processus holistique qui implique l'âme, le cœur, l'esprit et le corps – des éléments qui s'avèrent indissociables. L'apprentissage et le développement d'un enfant sont influencés par ses liens avec les gens, les lieux, les cultures, les langues, les valeurs et les croyances propres à sa famille et à sa collectivité, dont les milieux de la petite enfance.

Pour le MÉCF, l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité, de l'abordabilité et de l'inclusivité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants constitue une priorité toujours réaffirmée. Le *Cadre sur le développement de la petite enfance « Partir du bon pied »*, publié en 2013 et les plans d'action subséquents ont permis de mettre davantage l'accent sur les services d'éducation et de garde des jeunes enfants et d'augmenter les investissements dans ce secteur. Ces efforts ont entre autres mené à la mise en œuvre territoriale du programme de prématernelle en 2017, une étape importante pour améliorer l'accès à des services à la petite enfance abordables et de qualité. La prématernelle et la maternelle permettent à toutes les familles ténoises ayant des enfants de quatre et cinq ans d'avoir accès à des services gratuits et axés sur le jeu, offerts à l'école de leur collectivité.

Depuis 2017, l'investissement des TNO dans les services d'éducation et de garde des jeunes enfants a augmenté grâce à un financement fédéral continu visant à améliorer la qualité des garderies agréées ainsi que l'accès à ces services, notamment par la création de nouvelles places en garderie, la bonification du financement versé aux garderies agréées existantes, le perfectionnement professionnel des éducateurs de la petite enfance et les programmes postsecondaires ténois d'éducation à la petite enfance.

Les détails des étapes et de l'échéancier de la Stratégie seront présentés dans les mesures à court terme de l'Accord Canada-TNO sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada ainsi que dans les plans d'action subséquents qui seront élaborés et mis en œuvre au cours des 10 prochaines années. Ces plans d'action contiendront d'autres détails, notamment sur la manière d'atteindre les objectifs ciblés, et ils seront modifiés en fonction des changements qui surviendront pendant la période visée par la Stratégie.

La présente Stratégie a été conçue pour tirer profit des forces actuelles du secteur et faire avancer le dossier des garderies universelles en améliorant la disponibilité et l'abordabilité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants pour les familles des collectivités ténoises. Établie sur dix ans, cette stratégie se fonde sur des éléments clés dont on sait qu'ils améliorent la qualité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants aux TNO. Elle s'accompagne aussi d'une vision, de valeurs, d'objectifs généraux et d'engagements pour orienter les mesures à prendre afin de soutenir le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants jusqu'en 2030.



Services d'éducation et de garde : portrait de la situation actuelle

**Pour agir efficacement et transformer les services d'éducation et de garde des jeunes enfants,
il est important de connaître et de comprendre les forces et les réalités actuelles.**

Aux TNO, les programmes de garde agréés regroupent les services en garderie et en milieu familial accessibles pour les enfants de la naissance à l'âge scolaire. Ils englobent aussi les services de garde parascolaire pour les enfants de 4 à 11 ans. Il existe aussi un programme panterritorial de prématernelle et de maternelle gratuit et axé sur le jeu; ce programme sur deux ans est ouvert à tous les enfants de quatre et cinq ans avant de commencer la 1re année, qui marque leur entrée officielle dans le système d'éducation. Par conséquent, la Stratégie cherche principalement à améliorer l'accès aux services d'éducation et de garde pour les familles ayant des nourrissons ou des enfants d'âge préscolaire, car c'est là que les coûts sont souvent les plus élevés et les places, les plus difficiles à trouver.

Le MÉCF ne s'occupe pas à proprement parler des garderies agréées, mais il délivre les permis, procède aux inspections et en assure le financement et le soutien. Ces services ténois, tous de nature communautaire, sont gérés par des gouvernements autochtones, des OSBL et des personnes bien placées pour comprendre et satisfaire les besoins des familles dans leur collectivité.

Études et examens en éducation et garde des jeunes enfants aux TNO

Les gouvernements et les décideurs politiques du monde entier s'emploient à élargir la disponibilité des expériences d'éducation et de garde de grande qualité pour les enfants et les familles. De plus en plus d'études se montrent en faveur de ces investissements et pointent vers une multitude de bienfaits, qu'il s'agisse de la participation accrue des parents à la main-d'œuvre ou des retombées positives et durables sur le développement de l'enfant.

Plusieurs études, examens et discussions ont récemment eu lieu relativement à l'éducation et à la garde des jeunes enfants aux TNO, et ces travaux ont permis d'orienter l'élaboration de la Stratégie 2030 :

- **L'étude de faisabilité sur les services de garde universels abordables aux TNO**, réalisée en 2015, a mis au jour une série de facteurs que les TNO doivent prendre en compte pour concrétiser le projet de services de garde universels en sol ténois.
- Deux rapports d'étape nationaux sur les services d'éducation et de garde des jeunes enfants :
 - **Le rapport de 2017 sur l'éducation à la petite enfance** a été produit par l'Atkinson Centre for Society and Child Development de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (Université de Toronto). Paru la première fois en 2011 et publié tous les trois ans, il évalue la qualité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants – provinciaux et territoriaux – sur une échelle de 15 points; d'un rapport à l'autre, on constate une amélioration progressive de la situation aux TNO.
 - **Le rapport de 2019 sur l'éducation à la petite enfance au Canada** a été publié en décembre 2020. Depuis le début des années 1990, la Childcare Resource and Research Unit publie des compilations de données pancanadiennes sur l'éducation et la garde des jeunes enfants, et ce, environ tous les deux ans. Il s'agit d'une source centrale de données longitudinales et pancanadiennes, recueillies de façon régulière sur les services de garde et de maternelle réglementés.
- Le MÉCF est en train d'examiner trois programmes : le **financement des Services à la petite enfance**, de même que les **bourses d'études** et la **subvention pour le personnel de la petite enfance**. Son objectif : d'une part, évaluer si le financement des services agrés d'éducation et de garde des jeunes enfants est suffisant pour assurer leur bon fonctionnement; d'autre part, mieux comprendre les besoins financiers de ces services.
- Les événements « **Imagine the Future of Early Childhood Education in the NWT** » (Imaginons l'avenir de l'éducation à la petite enfance aux TNO) et « **Universal Child Care: Making it work in the NWT** » (Service de garde universel :

Concrétiser le projet) ont été co-organisés par la Children First Society, la Yellowknife Daycare Association et la Garderie Plein Soleil pour encourager le dialogue entre les différentes parties concernées par les services d'éducation et de garde des jeunes enfants.

En plus des recherches et examens susmentionnés, le MÉCF a consulté les services agrés d'éducation et de garde, ainsi que les éducateurs de la petite enfance, et tenu en 2021 des discussions intergouvernementales avec les gouvernements autochtones pour guider concrètement l'élaboration de la Stratégie.



Ce que nous avons entendu

Pour orienter la Stratégie, le MÉCF a discuté avec les gouvernements autochtones, les exploitants et les éducateurs travaillant dans des garderies agréées de partout aux TNO.

Un document de travail a été rédigé pour favoriser la tenue de conversations constructives, notamment une discussion fondamentale sur le respect des visions du monde, des langues et des cultures autochtones, ainsi que des discussions dirigées explorant les cinq éléments clés suivants, dont on sait qu'ils améliorent la disponibilité des services à la petite enfance pour les familles ténoises :

- Des éducateurs qualifiés
- La création de milieux d'apprentissage à la fois inclusifs et adaptés aux besoins des petits et des familles
- Des services communautaires adaptés aux besoins des familles ayant de jeunes enfants
- L'existence d'infrastructures disponibles pour offrir les services
- Des services d'éducation et de garde abordables pour les familles

Les thèmes suivants sont ressortis des discussions :

- L'importance de tailler une place aux cultures et aux langues autochtones des collectivités locales dans les services d'éducation et de garde des jeunes enfants.
- L'équilibre entre les qualifications du personnel acquises pendant la formation postsecondaire en éducation de la petite enfance et les qualités personnelles, comme la connaissance des réalités locales, l'engagement et la passion du travail avec les enfants.
- La viabilité des services, notamment grâce à la suggestion de remplacer le financement basé sur la fréquentation par un modèle assurant une meilleure stabilité de paiements.

- La bonification du salaire et des avantages sociaux des éducateurs travaillant dans les garderies agréées pour favoriser le recrutement et le maintien en poste du personnel qualifié.
- Des services abordables pour les parents. Dans les petites collectivités, les familles ont accès à certains services gratuits; toutefois, lorsque les services sont payants, on constate que les coûts sont trop élevés.

Les discussions et les détails de ces grands thèmes, présentés dans le rapport synthèse des consultations, ont permis de guider l'élaboration de la présente Stratégie.

Notre position

Vision et valeurs pour des services d'éducation et de garde de qualité

L'avenir appartient aux enfants. Les services d'éducation et de garde produisent sur les tout-petits des effets profonds et durables. Les enfants ténois grandiront et deviendront des citoyens productifs, compétents et en santé qui nous partageront leurs dons, leurs talents et leurs services; ce seront eux qui prendront la relève pour protéger la nature et pour guider et dynamiser leurs collectivités.

Notre vision de l'éducation et de la garde des jeunes enfants repose sur la profonde conviction que **les familles ténoises doivent avoir accès à des services d'éducation et de garde des jeunes enfants de grande qualité si tel est leur besoin ou leur désir.**

Bien qu'il n'existe pas qu'une seule définition de la qualité, les chercheurs s'accordent pour dire que de nombreux facteurs contribuent à la qualité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants : intégration de la culture des familles et des collectivités, embauche d'un personnel chaleureux et accueillant qui comprend le développement du jeune enfant, milieu physique convenant à l'âge des tout-petits et conforme aux pratiques de santé et de sécurité, et système intégré favorisant l'amélioration constante de la qualité des services ainsi qu'une transition harmonieuse du préscolaire à l'école.

Les valeurs suivantes s'appuient sur des pratiques étayées par la recherche pour aider les familles à se sentir accueillies et les enfants à être pleinement actifs dans un milieu d'apprentissage qui s'adapte à leurs besoins individuels et encourage le développement de leur esprit, de leur corps, de leur âme et de leur cœur.

Vision et valeurs



- **Services d'éducation et de garde axés sur la culture**

Le lien d'un enfant avec sa langue et sa culture est essentiel à son bien-être et l'aide à bâtir un fort sentiment d'appartenance. Les services d'éducation et de garde doivent s'adapter à la culture de chaque enfant et intégrer les langues parlées à la maison. Aux TNO, cela signifie également accueillir les familles dans des environnements d'apprentissage qui centralisent, respectent et promeuvent les visions du monde, cultures et langues autochtones de la collectivité desservie par l'école. Ce principe est au cœur de tous les programmes, services et mesures de soutien.



- **Des services d'éducation et de garde adaptés et inclusifs pour tous**

Les familles et les jeunes enfants doivent se sentir accueillis, reconnus, respectés et valorisés. Chaque enfant doit recevoir le soutien nécessaire pour participer activement à des expériences d'apprentissage qui intègrent à la fois l'unicité et la diversité de tous les enfants.



- **Des services de garde répondant aux besoins, aux endroits requis**

L'offre de services doit répondre aux besoins des familles et des collectivités. Le système d'éducation et de garde des jeunes enfants des TNO doit être souple pour aider les collectivités à mettre sur pied des services qui correspondent aux besoins des familles de leur territoire. Par exemple, certaines collectivités ont besoin de plus de places dans les garderies agréées alors qu'ailleurs, c'est une halte-garderie qui serait utile.



Partenariats communautaires

Le développement de la petite enfance doit miser sur des partenariats avec les parents et proches qui s'occupent des enfants, les Aînés, les gouvernements autochtones, les travailleurs de la santé, les exploitants de garderies agréées, les éducateurs de la petite enfance, les localités et le gouvernement fédéral. En travaillant ensemble, nous pouvons veiller à ce que les enfants reçoivent la meilleure attention et les meilleurs soins pour les aider à grandir et à devenir des adultes autonomes et épanouis qui contribueront à bâtir des collectivités dynamiques et en santé.



La valeur des éducateurs de la petite enfance

Les éducateurs de la petite enfance et les soins qu'ils prodiguent aux tout-petits influencent le développement des enfants. Il faut donc les appuyer dans leur formation (études postsecondaires et perfectionnement continu) et s'assurer que cette formation est adaptée à leurs besoins à titre de professionnels. Les éducateurs de la petite enfance méritent de se sentir appréciés et d'être adéquatement rémunérés pour l'important travail qu'ils accomplissent.

La présente Stratégie montre la voie à suivre pour faire de notre vision une réalité. Nous sommes déterminés à travailler avec nos partenaires pour tirer profit des forces actuelles du secteur et ainsi mettre en place les mesures de soutien nécessaires pour améliorer l'accès des familles à des services d'éducation et de garde des jeunes enfants à la fois abordables et de grande qualité.

Il faudra du temps pour concrétiser cette vision. La section suivante précise les engagements et les objectifs généraux qui nous permettront de mieux soutenir les partenaires qui offrent aux familles ténoises des services d'éducation et de garde de qualité.

Nos engagements

Ces engagements découlent de ce que nous avons entendu pendant les consultations, ainsi que des pratiques exemplaires actuelles visant à favoriser le développement continu du secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. Les engagements englobent des points clés dont on sait qu'ils améliorent l'accès à des services d'éducation et de garde de qualité mis sur pied à l'initiative des collectivités ténoises, notamment de l'aide à l'intention des garderies agréées afin qu'elles :

- intègrent les visions du monde, les langues et les cultures autochtones dans les milieux d'éducation et de garde des jeunes enfants;
- réduisent les frais facturés aux familles;
- aient accès à des infrastructures;
- aménagent des environnements inclusifs qui s'adaptent aux différentes cultures, nécessités et identités des enfants et des familles;
- recrutent et arrivent à retenir des éducateurs qualifiés.

Tous ces points clés sont étroitement interreliés et s'inscrivent dans les quatre engagements suivants qui, ensemble, transforment progressivement le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants dans le but ultime d'offrir des services de grande qualité à toutes les familles ténoises, si tel est leur besoin ou leur désir.

Améliorer l'abordabilité des services d'éducation et de garde

La réduction des coûts améliorera l'accès aux services de garde.

Selon l'étude de faisabilité et, tout récemment, l'Enquête de Statistique Canada (2019), les familles ténoises ont du mal à trouver des services de garde et à payer pour ces services.

Aux TNO, une fois mis en œuvre les programmes de prématernelle et de maternelle gratuits et axés sur le jeu pour les enfants de quatre et cinq ans, l'attention s'est tournée vers l'offre de services de garde abordables pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire, dont les coûts sont souvent les plus élevés.

Pendant les consultations, il a été question de l'énorme écart existant dans les frais de garde facturés aux familles ténoises. Les gouvernements autochtones et certaines garderies agréées ont dit ne pas imposer de frais. Nombre de ces services

gratuits sont offerts dans les petites collectivités, tandis que les collectivités de grande taille, les centres régionaux et la capitale tendent à offrir le plus souvent des services payants et les frais de garde demeurent trop élevés, particulièrement pour les familles monoparentales et celles qui ont plusieurs enfants. Parmi les garderies agréées qui perçoivent des frais, les coûts mensuels des services vont de 500 \$ à 1 380 \$ par enfant, tandis que les garderies agréées en milieu familial rapportent des frais mensuels allant de 900 \$ à 1 100 \$ par enfant.

Objectif : Rendre les services d'éducation et de garde plus abordables pour les familles

Comment faire?

Nous cherchons à améliorer l'abordabilité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants pour tous les Ténois, quels que soient leurs revenus ou leur endroit de résidence. Pour ce faire :

- nous travaillons avec nos partenaires, notamment le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones;
 - nous élaborons un plan pour réduire progressivement les coûts des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants;
 - nous versons une aide au revenu aux familles ayant besoin d'un coup de pouce supplémentaire pour avoir accès aux services d'éducation et de garde.
-

Favoriser la création et la pérennité des établissements agréés

Si le nombre de places augmente, les familles auront davantage accès aux services d'éducation et de garde.

Pour améliorer l'accès aux garderies agréées, de nombreux facteurs entrent en ligne de compte, par exemple l'aménagement de milieux accueillants et respectueux de la culture pour les familles, l'embauche de personnel dûment formé et qualifié disponible pour travailler et l'accès à des infrastructures de grande qualité qui sont appropriées et sûres pour y offrir les services d'éducation et de garde des jeunes enfants.

Nous savons qu'il faut du temps pour ouvrir de nouvelles places en garderies. Aux TNO, les garderies agréées sont communautaires. Elles sont créées et gérées par des gouvernements autochtones, des organismes sans but lucratif et des personnes de la collectivité bien placées pour répondre aux besoins des familles et des enfants desservis. Pour améliorer l'accès aux services d'éducation et de garde, nous devons travailler en étroite collaboration avec les exploitants des services agréés et leur fournir du financement ainsi que différentes mesures de soutien adaptées à leurs besoins.

Pendant nos discussions, nos partenaires nous ont parlé des nombreux facteurs qui entrent en jeu dans la création de nouvelles places et le maintien des services existants, notamment :

- Infrastructures : Dans de nombreuses collectivités ténoises, on constate que les services d'éducation et de garde des jeunes enfants ont besoin d'infrastructures. Souvent, les bâtiments existants ne sont pas disponibles ou il faudrait faire des rénovations pour qu'ils soient conformes aux exigences en matière de santé et de sécurité pour l'éducation de la petite enfance, ce qui ne serait pas rentable. En plus de payer des coûts élevés de construction aux TNO, il faut planifier, trouver les entrepreneurs et acheter les matériaux plusieurs mois, voire un an à l'avance dans certains cas.
- Dotation en personnel : Les services d'éducation et de garde des jeunes enfants sont gérés par des membres de la collectivité et des organisations locales. Ils ont besoin d'un personnel qualifié et motivé prêt à travailler comme éducateurs de la petite enfance. La pérennité des services d'éducation et de garde, notamment la possibilité d'ouvrir de nouvelles garderies, dépend directement du recrutement et du maintien en poste du personnel.

Certaines collectivités des TNO n'auront peut-être jamais la démographie nécessaire ou même la volonté de gérer une garderie agréée. Cela pourrait être dû à tout un nombre de facteurs, dont la population de la collectivité, le taux de natalité, le taux d'emploi ou les préférences culturelles quant à l'éducation des enfants.

Ainsi, l'accès à des expériences d'éducation et de garde de qualité variera énormément à l'échelle du territoire et pourrait parfois ne pas se traduire par l'ouverture de garderies agréées. Il n'existe pas d'approche universelle et l'amélioration de l'accès peut parfois rimer avec l'ajout de services supplémentaires pour la petite enfance, par exemple des haltes-garderies.

Objectif : Donner à plus de familles l'accès à des services d'éducation et de garde

Comment faire?

Nous allons soutenir nos partenaires dans l'ouverture et la gestion de services d'éducation et de garde des jeunes enfants qui répondent au mieux aux besoins des enfants et des familles de leur collectivité. Pour ce faire, nous allons :

- investir dans les infrastructures destinées aux services d'éducation et de garde des jeunes enfants;
- travailler avec nos partenaires gouvernementaux et les organisations communautaires pour trouver des façons de créer de nouvelles places en garderie, particulièrement dans les collectivités qui en ont le plus besoin;
- explorer des solutions de rechange pour fournir un financement opérationnel qui contrebalaiera les coûts des garderies agréées et favorisera la pérennité;
- inciter les éducateurs de la petite enfance à se faire embaucher dans des garderies agréées ou à y demeurer en poste, et à suivre une formation postsecondaire directement axée sur l'éducation et la garde des jeunes enfants en bonifiant les salaires et autres mesures de soutien.

Améliorer l'inclusion et la participation

Des milieux d'apprentissage inclusifs, sûrs et bienveillants qui encouragent la diversité et éliminent les obstacles nuisant à la participation de tous les enfants.

Toutes les familles et tous les enfants méritent de se sentir accueillis et en sécurité lorsqu'ils reçoivent des services d'éducation et de garde. En misant sur les forces de chaque enfant, les milieux d'éducation de la petite enfance dits inclusifs embrassent la diversité et tiennent compte des multiples intérêts, besoins et capacités de chacun.

Pour créer un environnement inclusif, il faut comprendre la situation et les intérêts de chaque enfant; il faut aussi du matériel et des ressources qui reflètent la diversité des expériences, des intérêts, des familles, des identités et des cultures. Aux TNO, il faut aussi que les services soient profondément enracinés dans la culture, la langue, les visions du monde et les pratiques de la collectivité.

L'aménagement d'un environnement inclusif peut nécessiter une formation supplémentaire pour le personnel, ainsi qu'un accès en temps opportun à des mesures de soutien et à des ressources, telles que :

- des ressources humaines, y compris du personnel qualifié, pour fournir des services d'éducation et de garde et faire en sorte que le milieu soit sécuritaire, bienveillant et adapté aux différents besoins et cultures des enfants;
- des modifications de l'environnement physique pour éliminer les obstacles, améliorer l'accessibilité et promouvoir l'apprentissage et le développement;
- un accès en temps opportun à des possibilités de perfectionnement professionnel sur des sujets en lien avec les besoins, les intérêts et les cultures des enfants dont s'occupent les éducateurs de la petite enfance travaillant dans les garderies et les garderies en milieu familial agréées.

Parfois, pour créer un environnement inclusif, il faudra aussi adopter une approche collaborative pour travailler avec les familles et les autres fournisseurs de services; par exemple, certains enfants ont besoin d'un suivi en ergothérapie ou en orthophonie. Ces professionnels de la santé aident les familles et les éducateurs de la petite enfance à mieux comprendre les besoins particuliers de l'enfant et les stratégies pour l'accompagner.

Pendant les consultations, nos partenaires nous ont dit qu'il est parfois difficile d'avoir accès à ces services de réadaptation, particulièrement dans les petites localités, étant donné qu'il y a souvent des listes d'attente et que les cliniques mobiles ne s'y rendent que rarement.

On nous a dit qu'un financement supplémentaire était essentiel pour favoriser la participation des enfants qui sont vulnérables ou qui ont des besoins développementaux particuliers afin de rendre tous les services d'éducation de la petite enfance accessibles pour tous.

De plus, on nous a parlé de la nécessité d'obtenir du soutien, des ressources et du matériel supplémentaires pour offrir des services qui respectent la culture, par exemple de faire participer les Aînés et d'avoir accès à du matériel et à des ressources adaptés aux cultures et aux langues des TNO.

Objectif : Augmenter le nombre d'enfants inscrits aux services d'éducation et de garde

Comment faire?

Nous allons explorer des façons de soutenir encore plus les services d'éducation et de garde pour accueillir tous les enfants. Voici comment :

- améliorer l'accès aux possibilités de perfectionnement professionnel sur différents sujets en lien avec les besoins développementaux et la diversité des cultures, des familles et des identités des jeunes enfants ténos pour les éducateurs de la petite enfance des garderies et des garderies en milieu familial agréées;
- fournir aux services de garde agréés des ressources et du matériel qui reflètent les visions du monde, les cultures et les langues autochtones des TNO;
- collaborer avec les éducateurs de la petite enfance des TNO pour piloter et finaliser le Cadre d'apprentissage pour la petite enfance et le guide connexe;
- travailler avec les autres ministères du GTNO pour mettre en œuvre un modèle intégré de prestation des services en travaillant en équipe avec les familles et les autres fournisseurs de services afin d'aider les enfants vulnérables et ceux qui ont des besoins développementaux particuliers;
- répondre aux besoins de soutien supplémentaire, notamment en ressources humaines et matérielles, et fournir les ressources nécessaires pour accueillir tous les enfants.

Constituer une main-d'œuvre qualifiée en éducation de la petite enfance

Pour améliorer la qualité et la pérennité des services d'éducation et de garde, il faut attirer et retenir des éducateurs de la petite enfance qualifiés.

Un moyen de favoriser la qualité des services à la petite enfance, c'est de soutenir nos éducateurs travaillant dans les garderies agréées et les garderies en milieu familial. La recherche montre que les éducateurs dotés des connaissances et des compétences requises influencent le développement des petits dont ils s'occupent.

Pendant les consultations, on nous a parlé des nombreux défis que doivent relever les garderies agréées pour recruter et garder en poste des éducateurs de la petite enfance qualifiés.

Les éducateurs de la petite enfance ont raconté les nombreuses difficultés d'accès à la formation postsecondaire : la nécessité de quitter leur collectivité de résidence, les coûts élevés, le temps ainsi que d'autres considérations personnelles compliquant l'accès à de la formation supplémentaire. D'autres facteurs jouent aussi un rôle dans l'accès à l'apprentissage en ligne, comme la technologie et l'Internet haute vitesse.

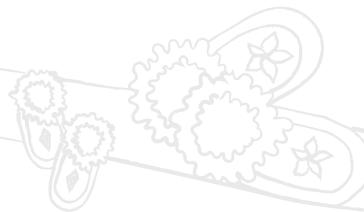
Nos partenaires ont exprimé leurs inquiétudes au sujet du coût élevé de la vie aux TNO et des faibles salaires et avantages sociaux offerts aux éducateurs de la petite enfance dans les garderies agréées. On nous a dit que cette situation entraînait souvent un roulement de personnel élevé. En effet, beaucoup d'éducateurs quittent le secteur pour occuper un autre emploi dans la collectivité (en santé, dans les écoles ou au gouvernement) où ils seront mieux rémunérés et recevront de meilleurs avantages sociaux (dont des congés payés). La formation peut même aggraver le problème : il n'est pas rare que les éducateurs changent d'emploi après s'être perfectionnés.

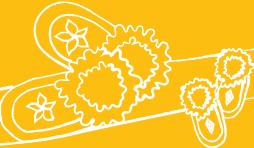
Objectif : Embaucher et retenir plus d'éducateurs de la petite enfance dans le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants

Comment faire?

Nous allons explorer de nouvelles façons de soutenir les éducateurs de la petite enfance qui travaillent dans les garderies et les garderies en milieu familial agréées, notamment en recrutant des éducateurs nouvellement formés et en appuyant ceux qui sont déjà en poste. Pour ce faire, nous allons :

- soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire des TNO dans la prestation des programmes à temps plein et à temps partiel d'éducation à la petite enfance;
- donner aux personnes intéressées par le domaine de l'éducation à la petite enfance l'information pertinente, de même que de l'aide financière, des possibilités de perfectionnement professionnel ou d'autres mesures de soutien applicables;
- étudier diverses possibilités de mettre au point un système de qualification des éducateurs à la petite enfance fondé sur la scolarité et l'expérience;
- envisager des façons d'établir une grille des salaires applicable à l'ensemble du territoire.





Mesures de réussite

La principale mesure de réussite de la Stratégie sera l'augmentation du nombre de garderies agréées et de places en garderie partout aux TNO au fil du temps. Cette information sera communiquée dans le rapport annuel de l'Accord Canada-TNO sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2021-2025) et dans le Plan d'action connexe (2021-2022), ainsi que dans les ententes bilatérales subséquentes, notamment l'accord avec les TNO lié au Plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien (2021-2026) et son Plan d'action (2021-2023). Les résultats seront aussi intégrés au calendrier d'évaluation des services d'éducation et de garde des jeunes enfants. Les mesures de réussite correspondant précisément à l'objectif formulé pour chaque engagement sont présentées dans le tableau-résumé ci-dessous.

Bien que l'augmentation du nombre de places en garderies agréées soit définie comme une mesure de réussite, il est important de noter que certaines localités des TNO n'auront peut-être jamais la démographie nécessaire ou même la volonté de gérer une garderie agréée. Cela pourrait être dû à tout un nombre de facteurs, comme la population, le taux de natalité, le taux d'emploi et les préférences quant à l'éducation des enfants.

Ainsi, il n'y a pas que l'ouverture de garderies qui améliorera l'accès à des expériences de qualité pour les tout-petits; les moyens varieront énormément d'un bout à l'autre du territoire. Il pourrait par exemple s'agir plutôt de services d'éducation et de garde supplémentaires, comme de l'aide pour aménager des haltes-garderies.

Voici, mis en tableau, les quatre objectifs et mesures du rendement pour chacun. Les mêmes mesures du rendement peuvent servir à plus d'un objectif de la Stratégie.

Engagement	Objectif	Changement théorique	Mesure du rendement	Changement concret
Rendre les services d'éducation et de garde plus abordables pour les familles.	Que les services d'éducation et de garde soient plus abordables pour les familles.	La réduction des coûts améliera la disponibilité des services de garde pour les familles à faible revenu.	Coût moyen des services de garde par type de collectivité	Diminution
Favoriser la création et la pérennité des établissements agréés.	Plus de familles ont accès aux services d'éducation et de garde.	Si le nombre de places augmente, les familles auront davantage accès aux services d'éducation et de garde.	Nombre de places dans les services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants.	Augmentation
Améliorer l'inclusion et la participation.	Plus d'enfants sont inscrits dans les services d'éducation et de garde.	Des milieux d'apprentissage inclusifs, sûrs et bienveillants qui encouragent la diversité et éliminent les obstacles nuisant à la participation de tous les enfants.	Nombre d'enfants inscrits dans les services d'éducation et de garde	Augmentation
Constituer une main-d'œuvre qualifiée en éducation de la petite enfance.	Embaucher et retenir plus d'éducateurs de la petite enfance dans le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants.	Pour améliorer la qualité et la pérennité des services d'éducation et de garder, il faut attirer et retenir des éducateurs de la petite enfance qualifiés.	Nombre d'éducateurs de la petite enfance dûment formés ou ayant suivi une formation postsecondaire en éducation de la petite enfance.	Augmentation



PHOTO : ANGELA GZOWSKI

Conclusion

Tous les enfants, dès leur naissance, sont des êtres compétents. Les efforts communs de la famille et de la collectivité pour créer un environnement positif et stimulant contribuent à la croissance et au développement général de l'enfant. Le GTNO s'engage à soutenir les familles, les gouvernements autochtones, les organisations communautaires, les services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants et les éducateurs qui s'occupent des tout-petits.

En s'appuyant sur ce qui fonctionne déjà, la présente Stratégie guidera progressivement les étapes à suivre pour améliorer l'abordabilité et l'accessibilité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants aux TNO. Cette tâche est, évidemment, complexe. Au fur et à mesure que les services deviendront plus abordables, davantage de familles voudront y avoir accès; il faudra donc créer de nouvelles places, aménager des infrastructures et embaucher des éducateurs. L'exercice est d'autant plus complexe, car nous voulons réduire le prix des services pour les familles malgré une augmentation des coûts, conséquence du versement d'une rémunération adéquate aux éducateurs. Pour arriver à concilier tous ces éléments fondamentaux et interreliés, il faudra maintenir la discussion ouverte, trouver des solutions novatrices et investir beaucoup de temps et d'argent pour soutenir le secteur.

Le GTNO est d'avis que les efforts de collaboration visant à améliorer la qualité, l'abordabilité, l'accessibilité et l'inclusivité des services d'éducation et de garde des jeunes enfants auront une influence considérable sur la vie des tout-petits et des familles du territoire.

Références

Gouvernement du Canada (2021). *Définir et mesurer la qualité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants : Une revue de la littérature.* En ligne : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2019-definir-mesurer-qualite.html>

Étude de faisabilité de 2015 sur les services de garde universels abordables aux TNO. En ligne : <https://www.ece.gov.nt.ca/en/content/feasibility-study-universal-affordable-day-care-northwest-territories-2015> (en anglais)

Rapport sur l'éducation à la petite enfance (2020) aux Territoires du Nord-Ouest. Centre Atkinson pour le développement de la société et de l'enfant de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario (Université de Toronto). En ligne : http://ecereport.ca/media/uploads/2021-profiles-en/northwestterritories_profile_2020.pdf (en anglais)

Le rapport de 2019 sur l'éducation à la petite enfance au Canada a été publié en décembre 2020. En ligne : <https://childcarecanada.org/sites/default/files/ECEC-Canada-2019-full-publication-REV-12-2-21.pdf> (en anglais)

Éducation, Culture et Formation. *Rapport sur l'examen des programmes de financement pour l'éducation et la garde des jeunes enfants. (2021).* Extrait de : <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/content/egje-examen-des-programmes-de-financement-2021> (en anglais)

Éducation, Culture et Formation. *Rapport sur ce que nous avons entendu concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2021).* Extrait de : <https://www.ece.gov.nt.ca/fr/content/egje-rapport-sur-ce-que-nous-avons-2021>.

Éducation, Culture et Formation. *Cadre et plan d'action sur le développement de la petite enfance aux Territoires du Nord-Ouest 2013-2016.* Extrait de : <https://www.ece.gov.nt.ca/en/content/framework-early-childhood-development-northwest-territories-2013-2016>.

The Imagining the Future of Early Childhood Education in the NWT and the Universal Child Care: Making it work in the NWT summary reports (2020). (en anglais)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

www.gov.nt.ca/fr